

SEJOUR CULTUREL DE DEUX JOURS A PARIS



Attention jour de
rentrée de vacances

Le Principal

Eric SANCHEZ

Service
Administration

Dossier suivie par
Monique Herbreteau

Tél
05 49.79.14.66.

Fax
05 49.09.18.52

Mél
ce.0790027a@ac-
poitiers.fr

Site web
<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-jean-zay-niort/>

BP 83076

11, rue Jean Zay
79000 Niort

À redonner à M. HOEKE
ou M. MARTIN pour le
vendredi 26 septembre
(Date limite impérative pour
confirmer les réservations)

Le collège Jean Zay organise cette année un voyage à Paris, à destination de tous les élèves de 3ème. Ce projet répond à différents objectifs :

- Culturel : permettre à chaque élève d'effectuer au moins un voyage au cours de sa scolarité à Jean Zay ; découvrir la capitale de notre pays ;
- Civique : fédérer le groupe classe et apprendre à vivre ensemble ;
- Pédagogique : préparation au DNB, avec des visites de sites en rapport avec les programmes d'Histoire des Arts, d'Histoire-Géographie, de Français... dont l'exploitation se poursuivra sur l'année.

Le voyage durera deux jours (les **lundi 3 novembre et mardi 4 novembre**) et suivra ce programme :

- **08h00** : départ en TGV de la gare de Niort
- Visites : Panthéon, musée des Invalides, Centre Georges Pompidou d'Art Contemporain, Cité nationale de l'immigration, balade en bateau mouche.
- Lundi midi : pique-nique fourni par le collège (pour les DP) ou fourni par les familles (externes)
- Lundi soir : repas offert par le collège
- Lundi soir : spectacle de théâtre
- Nuit de lundi à mardi en Auberge de Jeunesse
- Mardi midi : pique-nique fourni par l'Auberge de Jeunesse
- **21h40** : retour en TGV à la gare de Niort

Le coût total du séjour est de 117.54€ : Le collège verse 30€ par élève, la participation restant à la charge des familles est de : **87,54€**. Le règlement se fera en deux versements : le premier le 1^{er} octobre, de 47,54€ ; le second le 3 novembre, de 40€. Le Fonds Social du collège peut intervenir pour payer une partie du voyage (sur critères sociaux, un dossier peut être retiré auprès de l'Assistante Sociale).

Une réunion d'information aura lieu dans la semaine du 13 au 16 octobre.

Monsieur, Madame _____ affirme avoir pris connaissance de l'information sur le voyage à Paris.

Mon enfant _____ :

- Participera au voyage à Paris (je m'engage à verser les sommes dues).
- Ne participera pas au voyage à Paris (les cours seront assurés selon un emploi du temps réorganisé avec présence obligatoire).

Départ le lundi matin :

- Je prends en charge mon enfant pour l'emmener au collège pour **07h20**.
- Je prends en charge mon enfant pour l'emmener à la gare pour **08h00**.
- Mon enfant sera pris en charge par : _____ pour

l'emmener à la gare.

Retour le mardi soir :

- Mon enfant sera raccompagné à pied depuis la gare jusqu'au collège vers **22h00** et sera pris en charge au collège par : _____
- Mon enfant sera pris en charge à la gare à **21h40** par _____

Mon enfant reste soumis au règlement Intérieur du collège et s'engage à avoir un comportement adapté.

Fait à _____, le _____,

Signature du parent
ou du représentant légal :

Signature de l'élève :